



**HAL**  
open science

## Licence Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP.  
hceres-02037042

**HAL Id: hceres-02037042**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037042v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Géographie

de l'Université de Cergy-Pontoise

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) :

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008069

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, UFR lettres et Sciences Humaines.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Géographie* s'inscrit dans une université pluridisciplinaire relativement jeune (créée en 1991) sans redondance ou concurrence avec d'autres formations au sein de l'établissement. Elle propose une formation en trois ans, progressive, non tubulaire avec un premier semestre mutualisé avec la mention *Histoire*, un renforcement disciplinaire en géographie du semestre 2 au semestre 4, avant une spécialisation en trois parcours en dernière année (semestres 5 et 6). Les trois parcours correspondent aux principaux débouchés ou domaines d'activités en géographie : *Aménagement-Environnement*, *Géomatique*, *Géographie-Histoire*.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif de la mention *Géographie* est de fournir aux étudiants une formation en géographie en lien avec les domaines d'activités professionnels et l'offre de formation de masters. La mutualisation avec la mention *Histoire* au semestre 1 permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales. Les trois semestres suivants permettent de renforcer les enseignements disciplinaires et méthodologiques en géographie. Les enseignements de culture générale, de renforcement disciplinaires, de méthodologie et transversaux sont dispensés conjointement aux deux mentions. Les enseignements transversaux (langues vivantes, informatique (avec certification C2i), méthodologie du travail universitaire, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)) sont dispensés tout le

long des six semestres. Des travaux de groupe, des enquêtes de terrain, un module « projet de l'étudiant en licence (PEL) et un module « portefeuille de compétences » (PEC) complètent la formation. En troisième année, une spécialisation en trois parcours (*Aménagement-Environnement, Géomatique, Enseignement*) permet à l'étudiant de préparer son intégration en master. Les modalités pédagogiques ne sont pas renseignées de façon détaillée (intitulés d'éléments constitutifs EC, volumes horaires des cours magistraux et des travaux dirigés et crédits ECTS associés), ce qui ne permet pas d'en apprécier la cohérence.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont présentés : une semaine d'intégration, des enseignements de mise à niveau en première année (L1), un tutorat avec des étudiants encadrant issus des masters, des passerelles, une possibilité de formation continue, des aménagements pour les étudiants handicapés constituent les principaux dispositifs, mais les résultats chiffrés de ces actions ne sont pas indiqués ni analysés. Les mutualisations avec la mention *Histoire* permettent une réorientation en semestre 2. Les enseignements de méthodologie du travail universitaire, généraux et propres aux géographes, garantissent une transversalité. La présence des langues vivantes tout le long du cursus et les conventions Erasmus et CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) favorisent la mobilité étudiante. Néanmoins, en l'absence de suivi des effectifs étudiants, sans indicateurs, ni analyses spatiales, l'efficacité de ces dispositifs est inconnue. Les taux de réussite ne sont pas non plus communiqués dans le dossier.

Les étudiants se destinent principalement à une poursuite d'études en master (75 % des diplômés) : master *Géomatique appliqué aux études urbaines et aux risques naturels et technologiques*, master *Enseignement*, master *Développement culturel et valorisation des patrimoines*, master professionnel *Exploitation et développement des réseaux de transports publics*, master *Transports, logistique, territoires et environnement*. L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants non diplômés n'étant en revanche pas renseignés dans le dossier, il est impossible d'apprécier la qualité de la formation selon ces critères.

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas connue. L'équipe de direction est composée du directeur de département géographie-histoire, des deux responsables des filières histoire et géographie, d'un coordinateur langues vivantes et assistée d'un secrétariat dédié. Le pilotage de la mention, pourtant signalé comme insuffisant durant la précédente évaluation par l'AERES, est insuffisamment renseigné, sans organigramme, ni liste nominative des enseignants-chercheurs titulaires, enseignants contractuels ou intervenants extérieurs. Les conseils de département et de perfectionnement sont cités, mais n'affichent pas de périodicité, ni de contenu. Les informations concernant la population étudiante sont inexistantes.

Pour conclure, le dossier présenté pour la mention de licence *Géographie* est très succinct et n'a pas permis une évaluation correcte de l'ensemble des critères. Ce travail de rédaction, à la charge de l'équipe de pilotage, se devrait d'être très largement amélioré. Il est regrettable que la fiche RNCP soit plus riche d'informations que la déclaration. En outre, l'autoévaluation devrait également être présentée, ce qui nécessairement jouerait un rôle d'amélioration de la présentation du dossier

- Point fort :
  - Parcours de L3 conformes aux domaines d'activités professionnels et à l'intégration en master.
  
- Points faibles :
  - Dossier très incomplet qui souffre d'un manque d'informations, d'indicateurs chiffrés et d'analyses statistiques commentées.
  - Méconnaissance de l'efficacité des dispositifs pédagogiques, d'aide à la réussite et d'intégration en master.
  - Modalités de pilotage de la mention et connaissance de la population étudiante insuffisantes.
  - Modalités pédagogiques insuffisamment renseignées.
  - Autoévaluation non réalisée.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Avec un dossier très incomplet et l'absence d'autoévaluation, et malgré un projet pédagogique qui paraît cohérent (bien qu'insuffisamment renseigné), il conviendrait que l'établissement joue mieux son rôle d'encadrement afin d'inciter l'équipe de formation à prendre en charge la rédaction du dossier de façon plus investie.

Afin de connaître l'efficacité des dispositifs affichés et surtout de l'efficacité pédagogique de la mention, il serait plus que souhaitable de redéfinir la composition et le rôle des structures de pilotage de la mention et de proposer des indicateurs et une analyse statistique et spatiale de la population étudiante en collaboration avec l'observatoire de la vie étudiante. Il peut être recommandé à l'établissement de mener une politique sérieuse et rigoureuse en vue d'une meilleure lisibilité et efficacité de la formation. Il serait également fructueux pour la

formation de mutualiser des enseignements optionnels vers d'autres composantes (notamment les UFR de Sciences exactes et naturelles) de manière à renforcer les passerelles et à faciliter l'intégration dans des masters d'autres domaines disciplinaires que les *Sciences humaines et sociales*.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.